L'aire urbaine d'Angoulême, un territoire en transition(s)

Historiquement industrielle, l'aire urbaine d'Angoulême est un territoire relativement âgé. Ce territoire attire depuis les années 2000, des actifs et leurs enfants.

Affectée par l'exode rural durant les Trente Glorieuses, l'aire gagne désormais plus de population en périphérie que dans le centre. Cette périurbanisation alimente les activités présentielles dans certaines communes rurales de l'aire. Cependant elle s'accompagne d'une forte consommation d'espace. À l'inverse, les emplois se concentrent de plus en plus dans le GrandAngoulême, allongeant les navettes quotidiennes entre résidence et lieu de travail. Ces phénomènes s'observent dans presque toutes les aires urbaines de France. En revanche, l'aire urbaine d'Angoulême se caractérise par de nombreux logements inoccupés et un faible prix de l'immobilier.

L'économie angoumoisine est en pleine transition : la diminution des emplois industriels est compensée par l'émergence d'activités tertiaires. Ainsi, le secteur des banques et des assurances offre de plus en plus d'emplois. L'enseignement se développe, en lien avec la filière Image. L'administration publique est très présente grâce aux emplois de la Défense.

Par rapport à d'autres territoires industriels, les femmes sont plus insérées sur le marché du travail angoumoisin. Cette caractéristique ancienne peut être liée à la présence historique de l'industrie de l'habillement et de la chaussure. Des activités industrielles spécifiques telle que la fabrication d'équipements électriques proposent encore des milliers d'emplois. Comme pour d'autres territoires industriels, l'économie de l'aire est largement tributaire de centres de décision extérieurs.

À cause de la crise, le marché de l'emploi se dégrade. La population demeure moins précaire que dans d'autres territoires mais les plus démunis perdent davantage de pouvoir d'achat.

Avec le vieillissement de la population à venir, le déficit déjà important en médecins généralistes, infirmiers ou kinésithérapeutes pourrait s'accentuer.

Le mot du GrandAngoulême

Afin de concilier les dynamiques démographiques, économiques et résidentielles avec les enjeux environnementaux, le GrandAngoulême s'est engagé dans une démarche de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle de 38 communes, permettant de conduire le développement sur un territoire plus large que celui de l'agglomération.

L'étude menée ici par l'Insee élargit encore le champ de l'analyse pour identifier les mutations en cours et les enjeux à saisir. À sa lecture, nous ne pouvons qu'être convaincus de la nécessité de renforcer nos stratégies de coopération territoriale, d'innovation économique, d'aménagement spatial et d'implantation de services afin de développer l'attractivité de notre aire urbaine.

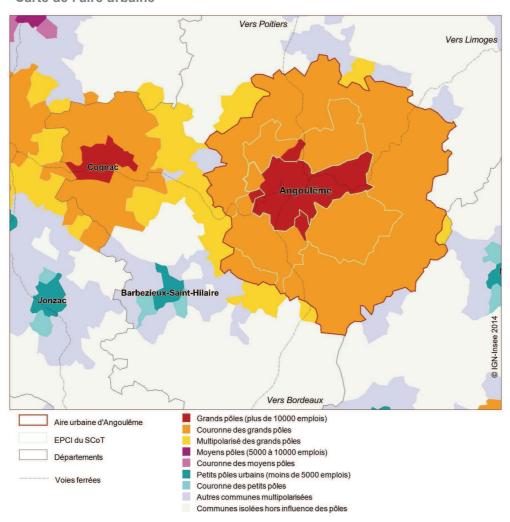
Jean-François Dauré

Président du GrandAngoulême

180 000 habitants dans l'aire urbaine

L'aire urbaine (voir définitions) d'Angoulême est composée de 108 communes charentaises. L'accès à l'emploi est le critère de définition des aires urbaines (voir Méthodologie « Le zonage en aires urbaines »). En 2011, 179 540 personnes y vivent. La communauté d'agglomération du GrandAngoulême est totalement incluse dans l'aire, de même que le territoire du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) de l'Angoumois (Illustrations 1 et 2). Au total, en sus du GrandAngoulême, l'aire urbaine recouvre tout ou partie de 12 communautés de communes. Préfecture de la Charente, Angoulême se trouve entre Poitiers et Bordeaux, sur l'axe de la Ligne à Grande Vitesse en cours de construction. Traversée par la Charente, l'aire d'Angoulême est également proche de l'aire de Cognac. De nombreux actifs (voir définitions) résidant entre les deux aires vont travailler dans l'une ou l'autre : ces communes sont sous influence périurbaine multipolarisée.

Illustration 1 – Une aire vaste sous influence urbaine, proche de celle de Cognac Carte de l'aire urbaine



Source: Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

L'aire est particulièrement étendue (1 600 km²) et peu dense (112 habitants / km²). Dans un référentiel d'aires à caractéristiques de superficie et population semblables, la densité est de 155 habitants / km². Dans cette étude, nous comparons en effet l'aire urbaine d'Angoulême à un référentiel d'aires urbaines de France métropolitaine semblables et historiquement industrielles (voir Méthodologie « Le référentiel »). Les messages dégagés sont ainsi pertinents au sein d'un groupe d'aires partageant des traits majeurs avec l'aire d'Angoulême.

60 % de la population de l'aire vit dans le pôle (voir définitions) de l'aire urbaine, un peu moins que dans le référentiel (64 % de population dans le pôle). Le pôle correspond presque à la communauté d'agglomération d'Angoulême, à l'exception de trois communes du pôle qui ne sont pas dans le GrandAngoulême (Balzac, Vœuil-et-Giget, Trois-Palis) et d'une commune du GrandAngoulême qui est rurale (Saint-Saturnin), au sens du zonage en unité urbaine (voir définitions).

Illustration 2 – 59 % des habitants de l'aire vivent dans le GrandAngoulême Données de cadrage en 2011

	Habitants	Actifs	Emplois	Ménages	Logements	Densité
Aire urbaine d'Angoulême	179 540	84 320	74 480	81 150	91 360	112
dont SCoT de l'Angoumois	78%	78%	88%	79%	78%	217
dont GrandAngoulême	59%	58%	76%	62%	62%	548
dont Angoulême	23%	23%	37%	27%	28%	1 899

Source: Recensement de la population 2011, exploitation principale.

Note de lecture : L'aire urbaine d'Angoulême offre 74 480 emplois, dont 37 % sont localisés dans la commune d'Angoulême, alors que seuls 23 % des actifs de l'aire vivent dans cette commune.

Les communes du pôle sont urbaines (voir définitions). Toutes les communes de la couronne périurbaine sont dites rurales, sauf La Rochefoucauld. Les communes rurales sont peu denses (49 habitants / km² en moyenne). Au contraire, les communes urbaines sont très denses : la densité est de 529 habitants / km² en moyenne, mais culmine à 1905 habitants / km² sur la seule commune d'Angoulême. Espaces urbains et ruraux s'articulent autour d'enjeux qui leur sont propres (précarité urbaine en zones denses, accès aux services en zones peu denses, etc.), en plus des enjeux qui les unissent. En effet, au moins 40 % des actifs en emploi des communes de l'aire vont travailler en direction du pôle urbain.